

3, 4 & 5
JUILLET
2026



© Bertrand Borelot

WWW.FSGT.ORG - WWW.SPORTETPLEINAI.FR @FSGTOfficiel



CHAMPIONNAT NATIONAL FSGT SUR ROUTE & CONTRE-LA-MONTRE CRITÉRIUM DES ÉCOLES DE VÉLO

21260 SELONGEY

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT

selongey

SCA
DIJON
MATERIEL-VELO.COM

21
FSGT

90
ANS
FSGT
1934 - 2024

MOT DU MAIRE DE SELONGEY



Cette année, Selongey accueillera, les 3, 4 et 5 juillet prochains, les championnats de France cyclistes FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), pour trois jours dédiés à la fête du vélo, avec des courses dans toutes les catégories.

Tous les pratiquants de ce sport exigeant seront représentés, des plus jeunes de l'école de vélo jusqu'aux vétérans. Amateurs ou non de la petite reine, nous vous espérons nombreux sur le circuit de 22 km désormais bien connu : Foncegrive, Vernois-lès-Vesvres, Bousseinois.

Une nouveauté, ou plutôt un retour aux années 2000. Le parcours intra-muros empruntera la rue du 8 Mai pour rejoindre la rue de la Patenée, où se tiendra la ligne d'arrivée.

Le coup d'envoi des courses sera donné le vendredi soir devant la médiathèque, à partir de 18 heures, avec un contre-la-montre sur un tour de circuit.

Alors, vous avez toutes et tous rendez-vous pour ce week-end de sport, pour encourager les coureurs et participer aux animations autour du vélo qui vous seront proposées.

Merci à la FSGT et au SCO Dijon d'avoir choisi notre ville pour cet événement, qui rassemblera près de 600 cyclistes et accompagnateurs et fera vivre notre commerce local durant ces trois journées.

Merci également aux bénévoles qui apporteront leur concours au bon déroulement de ces compétitions.

Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à Selongey à toutes et à tous les organisateurs, les participants et les amateurs de vélo que nous espérons nombreux pour encourager les coureurs.

MOT DU PRESIDENT DU COMITE DE COTE-D'OR



C'est avec un grand honneur que le comité de Côte-d'Or accueille le championnat national de cyclisme sur route. Traditionnellement terre de cyclo-cross, nous nous attacherons à proposer un beau championnat sur le site de la commune de Selongey.

Ce championnat est important pour le comité et ses adhérents, car la dernière organisation remonte à 1974. Je remercie la commune de Selongey pour la confiance qu'elle nous accorde, ainsi que le SCO Dijon, qui souhaite vous proposer un beau week-end sportif.

Je suis certain que la commission cycliste et l'ensemble des clubs du comité mettront tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de cette manifestation.

Enfin, n'oublions pas de remercier tous les bénévoles qui œuvreront sur le site pour que cet événement se déroule dans le respect, la convivialité et la joie.

Bienvenue à Selongey et bonne chance à toutes les participantes et à tous les participants.

LE PRESIDENT DU COMITE,

Dominique Beudet

MOT DU VICE-PRESIDENT DU SCO DIJON
SELONGEY, TERRE DE VÉLO — les 3, 4 et 5 juillet 2026



Après avoir organisé les championnats de Bourgogne-Franche-Comté de cyclisme Élite et Féminines FFC en 2023, place au Championnat national route de la FSGT.

Fort de mon expérience en matière d'organisation, il me devait de répondre présent, avec notre équipe de bénévoles, à l'appel du Comité départemental FSGT, organisateur de l'épreuve, pour apporter l'aide nécessaire à la réussite d'un tel événement.

Ces trois jours de compétition devraient attirer à Selongey plus de 500 participants venus de toute la France, toutes catégories confondues, et contribuer ainsi à mettre en valeur le tissu local de la commune.

Il nous faut remercier une nouvelle fois la ville de Selongey, qui nous accueille depuis de nombreuses années, ainsi que l'ensemble de notre comité d'organisation, qui fera encore rayonner notre discipline dans notre beau département.

Bons championnats à toutes et à tous.

Bernard MARY

ACCES – VENIR A SELONGEY

ACCÈS

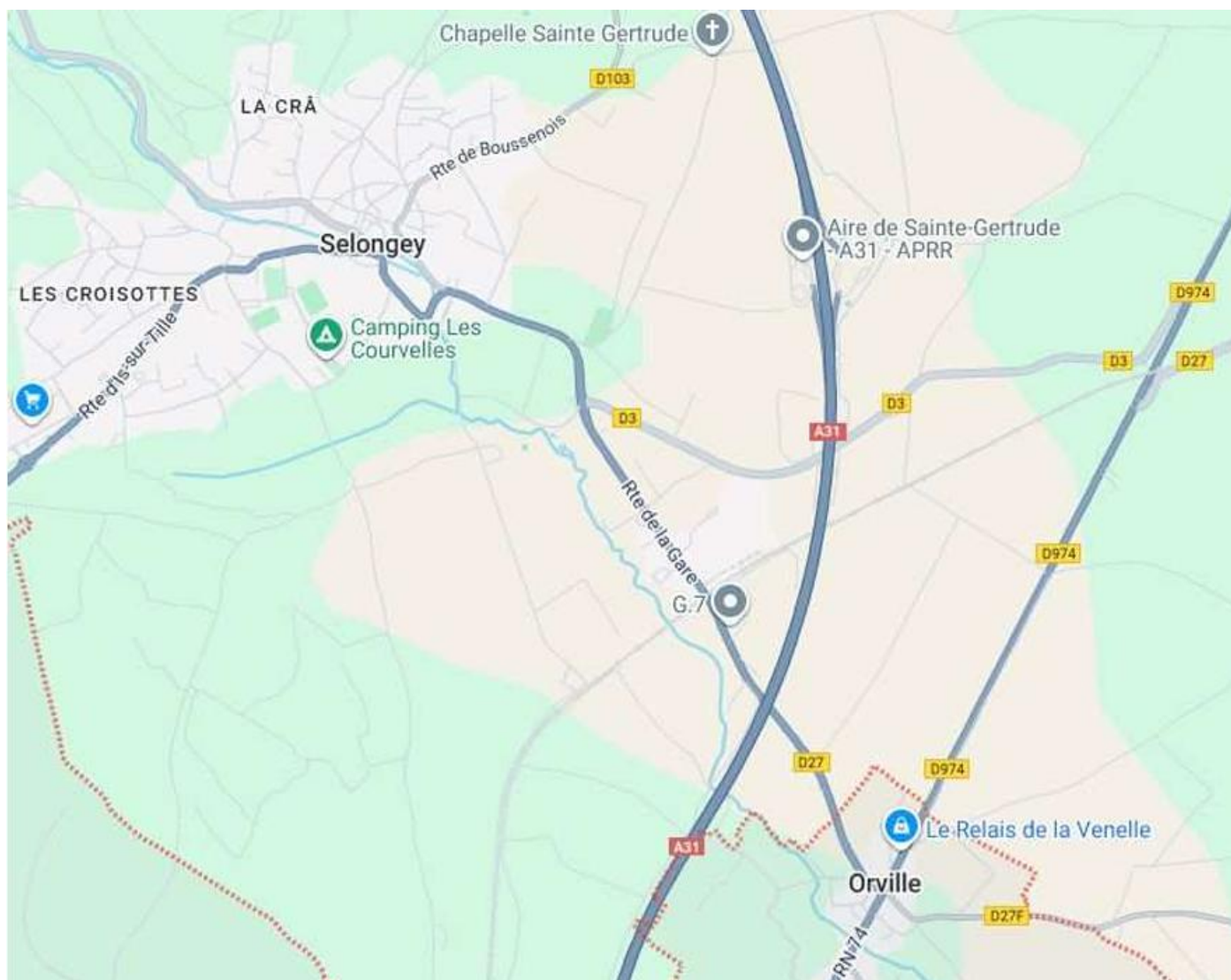
VENIR À SELONGEY

Depuis Paris :

Sortie 5 Selongey / Is-sur-Tille / Til-Châtel

Depuis Dijon :

Par la D974



ACCUEIL

Remise des dossards et des transpondeurs :

Salle des fêtes – rue Henri Jevain

VENDREDI DE 15 H A 19 H :

- Contre-la-montre individuel
- Écoles de vélo
- Cadets et minimes

SAMEDI DE 7 H 30 A 18 H 30 :

- Écoles de vélo
- Cadets / cadettes
- Minimes G/F
- Contre-la-montre par équipes
- Anciens / super-anciens
- Juniors / féminines

DIMANCHE DE 8 H 30 A 13 H 30 :

- Vétérans / super-vétérans
- Espoirs
- Seniors

PROGRAMME

VENDREDI :

18 h 30 : championnat contre-la-montre individuel – 20 km (départ toutes les 30 secondes)

20 h 00 : remise des récompenses sur le podium d'arrivée

SAMEDI :

8 h 30 : épreuve minimes garçons – 2 tours (43 km)

8 h 32 : épreuve minimes filles – 2 tours (43 km)

10 h 00 : épreuve écoles de vélo – route

11 h 30 : épreuve écoles de vélo – sprint

13 h 00 : épreuve cadets – 3 tours (64,5 km)

13 h 03 : épreuve cadettes – 2 tours (43 km)

14 h 00 : épreuve écoles de vélo – gymkhana

16 h 00 : championnat contre-la-montre par équipes de 2 – 1 tour (21,5 km, départ toutes les 2 minutes)

18 h 00 : remise des récompenses à la salle des fêtes (rue Henri Jevain)

DIMANCHE :

8 h 00 : épreuve anciens – 3 tours (64,5 km)

8 h 02 : épreuve super-anciens – 3 tours (64,5 km)

10 h 15 : épreuve juniors – 3 tours (64,5 km)

10 h 18 : épreuve féminines – 3 tours (64,5 km)

12 h 30 : épreuve vétérans – 4 tours (86 km)

12 h 33 : épreuve super-vétérans – 4 tours (86 km)

15 h 30 : épreuve seniors – 5 tours (107,5 km)

15 h 33 : épreuve espoirs – 5 tours (107,5 km)

18 h 30 : remise des récompenses à la salle des fêtes (rue Henri Jevain)

PARCOURS DES ÉCOLES DE VÉLO

Pucerons G/F : 0,100 km

Moustiques G/F : 1 tour – 2,31 km (dont 1 km neutralisé)

Poussins G/F : 1 tour – 2,31 km

Pupilles G/F : 2 tours – 4,62 km

Benjamins G/F : 4 tours – 9,24 km

Distance du circuit : 2,310 km

Pupilles et Benjamins :

- Jeu n°12 : slalom quilles sous pédalier
- Jeu n°30 : élastique
- Jeu n°23 : passage dans le rond
- Jeu n°19 : double huit
- Jeu n°24 : prise et pose bidon
- Jeu n°7 : slalom irrégulier fléché
- Jeu n°38 : barre tombée

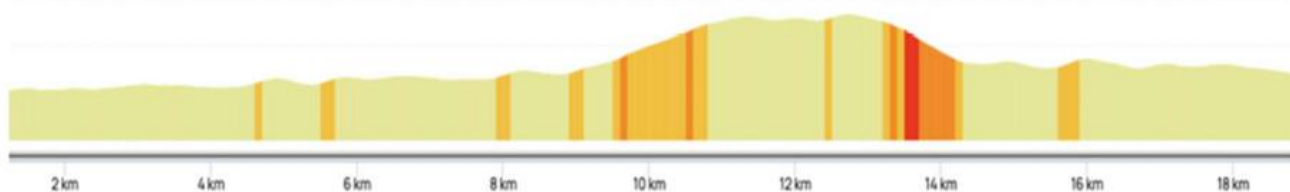
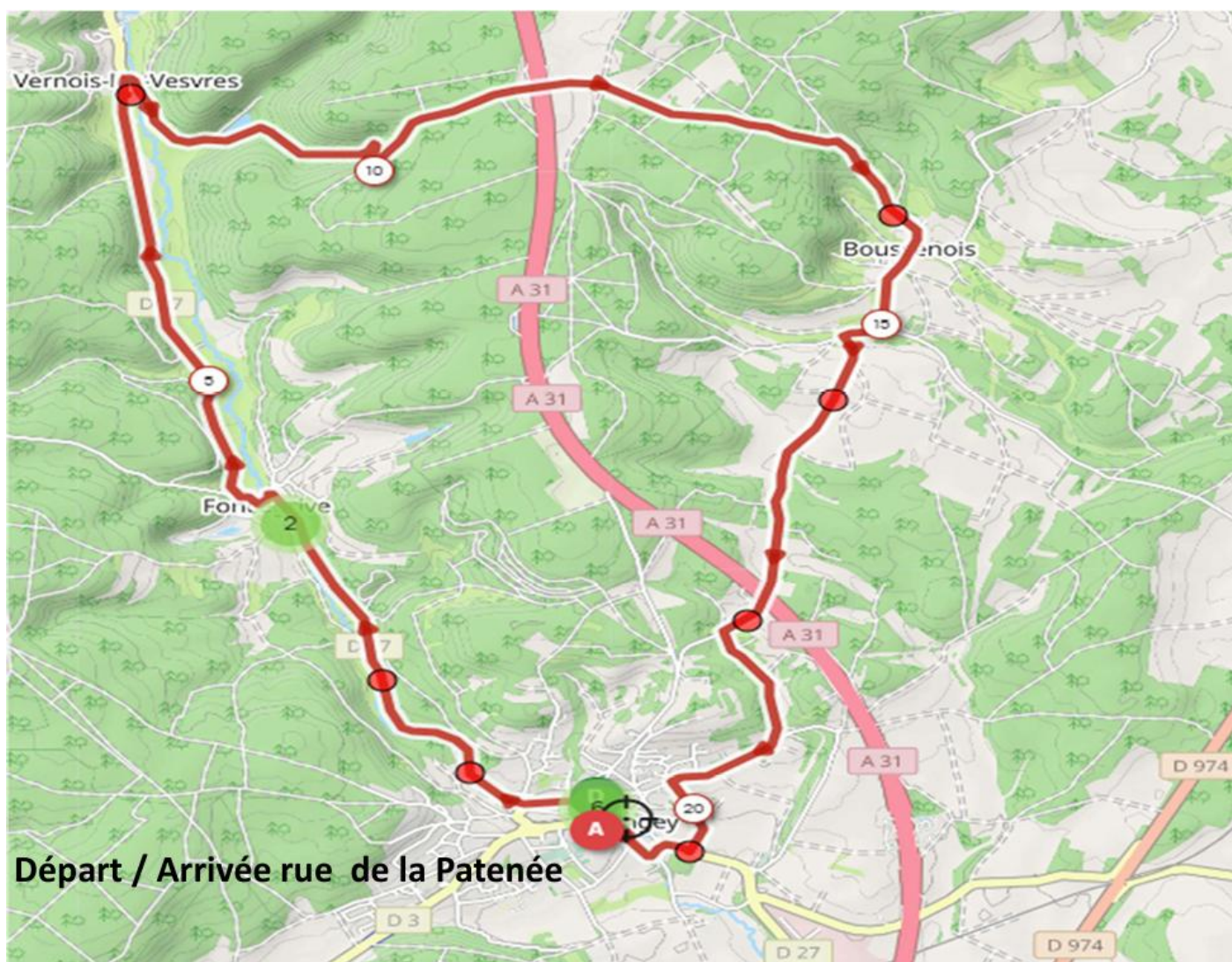
Pucerons :

- Jeu n°4 : slalom simple
- Jeu n°2 : passage étroit
- Jeu n°23 : passage dans le rond
- Jeu n°17 : simple huit

Moustiques et Poussins :

- Jeu n°4 : slalom simple
- Jeu n°1 : entonnoir
- Jeu n°23 : passage dans le rond
- Jeu n°17 : simple huit
- Jeu n°6 : slalom inégal
- Jeu n°38 : barre tombée

PARCOURS CONTRE-LA-MONTRE
PARCOURS DU CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL
PARCOURS DU CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE DE 2
PARCOURS MINIMES G/F A SUPER-ANCIENS : 21,5 KM



21,5km

RESTAURATION – RÉSERVATIONS

COMITÉ :

RESPONSABLE :

Nom : Prénom :

Adresse :

VENDREDI SOIR

Chili con carne

Deux sortes de fromages

Tarte aux pommes

Pain – Eau

SAMEDI MIDI

Crudités du jour

Rôti de porc

Salade de pommes de terre

Fromage

Tarte aux fruits

Pain – Eau

SAMEDI SOIR

Crudités du jour

Émincé de poulet

Pâtes

Deux sortes de fromages

Fondant au chocolat avec crème

anglaise

Pain – Eau

DIMANCHE MIDI

Crudités du jour

Rôti de dinde aux herbes

Salade de riz

Fromage

Cake aux fruits

Pain – Eau

AUTRES BOISSONS NON COMPRIS

Tarifs :

Vendredi soir (20 h 30) :

Nombre [...] × 12,50 € =

Enfant -10 ans : [...] × 7,50 € =

Samedi midi (10 h 30 – 14 h 30) :

Nombre [...] × 12,50 € =

Enfant -10 ans : [...] × 7,50 € =

Samedi soir (20 h 30) :

Nombre [...] × 12,50 € =

Enfant -10 ans : [...] × 7,50 € =

Dimanche midi (10 h 30 – 14 h 30) :

Nombre [...] × 12,50 € =

Enfant -10 ans : [...] × 7,50 € =

Total :

Les réservations doivent être accompagnées du règlement (chèque à l'ordre du SCO Dijon) et **retournées avant le 18 juin 2026 à :**

Dominique Beudet – 40 rue Principale – 21110 Aiserey

Tél. : 06 82 36 32 68 – dombeudet@hotmail.fr

HÉBERGEMENTS

Voici quelques ressources pour vous aider à trouver un hébergement :

- **Hôtels situés à proximité de Selongey :**
 - Foncegrive (3,3 km)
 - Orville (3,4 km)
 - Bousseinois (5 km)
 - Crécey-sur-Tille (5,4 km)
 - Villey-sur-Tille (5,9 km)
- **Hôtels à Dijon (préfecture de la Côte-d'Or)**
- **Hébergements dans les autres communes du département**

Camping Les Courvelles

Rue Henri Jevain – 21260 Selongey

Office de tourisme

Place de la République – Is-sur-Tille (8,9 km)

Chambres d'hôtes : Gîtes.fr

RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL FSGT ROUTE 2026

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le label « Champion national » est attribué dans l'ensemble des catégories.

Pour les féminines, un maillot est remis à la première de chaque catégorie, sans condition de participation.

2. QUALIFICATION

Les sélections sont réalisées exclusivement par les comités ou les commissions cyclistes.

Ces championnats sont ouverts aux licencié-es FSGT ayant validé leur licence 2026 avant le 1er avril 2026.

Catégories d'âge :

- Minimes (F/G) : né-es en 2012 et 2013
- Cadet·tes : né-es en 2010 et 2011
- Juniors : né-es en 2008 et 2009
- Espoirs : né-es entre 2004 et 2007
- Seniors : né-es entre 1987 et 2003
- Vétérans : né-es entre 1977 et 1986
- Super-vétérans : né-es entre 1967 et 1976
- Anciens : né-es entre 1966 et 1957
- Super-anciens : né-es en 1956 et avant

Les féminines, de juniors à super-anciennes, sont regroupées en une seule épreuve.

Chaque concurrent·e devra courir dans sa catégorie d'âge en 2026.

Chaque épreuve est limitée à 200 coureurs.

Chaque comité départemental peut engager jusqu'à 15 coureurs par catégorie. Aucun quota n'est appliqué pour les féminines.

Des remplaçants peuvent être proposés et validés.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout licencié ayant détenu une licence dans une autre fédération (FFC, UFOLEP, triathlon) en année N-1 est considéré comme multi-licencié.

Pour être qualifié :

- 8 épreuves FSGT (5 pour minimes et cadets)
- 50 % minimum en route
- période du 1er juin N-1 au 31 mai N
- participation à un championnat officiel (départemental, régional ou interrégional)

Épreuves prises en compte : route, CLM, cyclo-cross, VTT, XC marathon, piste, gravel, VAE.

Limites :

- 2 épreuves E-cyclisme maximum
- 2 organisations maximum

Une seule étape par jour pour les courses à étapes.

4. DÉROGATIONS

- Annulation d'une épreuve (1 maximum)
- Certificat médical validé par la commission

5. RESTRICTIONS

Ne peuvent participer :

- coureurs classés Open 1 ou supérieurs FFC (2023 à 2025)
- coureurs >200 points FFC (100 pour féminines)
- coureurs haut niveau (3 dernières années)

Liste complète des exclusions maintenue selon règlement fédéral.

6. ENGAGEMENTS

- Ouverture : 25 mai 2025
- Clôture : 12 juin 2026

Aucune modification après clôture.

Tarif : 14 €

Validation obligatoire par le comité avec règlement avant le 20 juin 2026.

Aucun engagement individuel ou club.

7. TENUE

Maillot identique par comité et catégorie.

Port obligatoire des maillots distinctifs pour les champions.

8. MATÉRIEL

- Casque obligatoire
- Caméras interdites
- Développement limité pour minimes
- Matériel libre (hors interdictions)
- Vélos électriques et spécifiques interdits

9. DOSSARDS

Présentation : licence + identité

Clôture : 30 min avant départ

Caution transpondeur : 70 €

10. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Distances adaptées par catégorie.

Appel : 15 minutes avant départ.

Ordre de départ basé sur classement équipes.

Retrait possible des retardataires.

11. SÉCURITÉ ET CIRCULATION

Circulation neutralisée.

Respect strict du code de la route en fin de course.

12. RAVITAILLEMENT

Autorisé dans zones définies.

Possibilité d'extension selon conditions climatiques.

13. RÉCOMPENSES

- Maillot champion
- Médailles aux 3 premiers
- Classement équipes

Présence obligatoire.

14. CONTRÔLES

Contrôle antidopage possible à tout moment.

Refus = sanction.

Contrôle matériel possible.

15. ENVIRONNEMENT

Interdiction de jeter des déchets.

Zones obligatoires prévues.

16. DISCIPLINE

Responsabilité des comités.

Sanctions possibles jusqu'à exclusion.

17. RÉCLAMATIONS

À déposer avant remise des récompenses.

Sinon sous 15 jours via comité :

Collectif national des activités vélo FSGT

14-16 rue de Scandicci

93508 Pantin Cedex

RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL FSGT ROUTE 2026

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le label « Champion national » est attribué dans l'ensemble des catégories.

Pour les féminines, un maillot est remis à la première de chaque catégorie, sans condition de participation.

2. QUALIFICATION

Les sélections sont réalisées exclusivement par les comités ou les commissions cyclistes.

Ces championnats sont ouverts aux licencié-es FSGT ayant validé leur licence 2026 avant le 1er avril 2026.

Catégories d'âge :

- Minimes (F/G) : né-es en 2012 et 2013
- Cadet·tes : né-es en 2010 et 2011
- Juniors : né-es en 2008 et 2009
- Espoirs : né-es entre 2004 et 2007
- Seniors : né-es entre 1987 et 2003
- Vétérans : né-es entre 1977 et 1986
- Super-vétérans : né-es entre 1967 et 1976
- Anciens : né-es entre 1966 et 1957
- Super-anciens : né-es en 1956 et avant

Les féminines, de juniors à super-anciennes, sont regroupées en une seule épreuve.

Chaque concurrent·e devra courir dans sa catégorie d'âge en 2026.

Chaque épreuve est limitée à 200 coureurs.

Chaque comité départemental peut engager jusqu'à 15 coureurs par catégorie. Aucun quota n'est appliqué pour les féminines.

Des remplaçants peuvent être proposés et validés.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout licencié ayant détenu une licence dans une autre fédération (FFC, UFOLEP, triathlon) en année N-1 est considéré comme multi-licencié.

Pour être qualifié :

- 8 épreuves FSGT (5 pour minimes et cadets)
- 50 % minimum en route
- période du 1er juin N-1 au 31 mai N
- participation à un championnat officiel (départemental, régional ou interrégional)

Épreuves prises en compte : route, CLM, cyclo-cross, VTT, XC marathon, piste, gravel, VAE.

Limites :

- 2 épreuves E-cyclisme maximum
- 2 organisations maximum

Une seule étape par jour pour les courses à étapes.

4. DÉROGATIONS

- Annulation d'une épreuve (1 maximum)
- Certificat médical validé par la commission

5. RESTRICTIONS

Ne peuvent participer :

- coureurs classés Open 1 ou supérieurs FFC (2023 à 2025)
- coureurs >200 points FFC (100 pour féminines)
- coureurs haut niveau (3 dernières années)

Liste complète des exclusions maintenue selon règlement fédéral.

6. ENGAGEMENTS

- Ouverture : 25 mai 2025
- Clôture : 12 juin 2026

Aucune modification après clôture.

Tarif : 14 €

Validation obligatoire par le comité avec règlement avant le 20 juin 2026.

Aucun engagement individuel ou club.

7. TENUE

Maillot identique par comité et catégorie.

Port obligatoire des maillots distinctifs pour les champions.

8. MATÉRIEL

- Casque obligatoire
- Caméras interdites
- Développement limité pour minimes
- Matériel libre (hors interdictions)
- Vélos électriques et spécifiques interdits

9. DOSSARDS

Présentation : licence + identité

Clôture : 30 min avant départ

Caution transpondeur : 70 €

10. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Distances adaptées par catégorie.

Appel : 15 minutes avant départ.

Ordre de départ basé sur classement équipes.

Retrait possible des retardataires.

11. SÉCURITÉ ET CIRCULATION

Circulation neutralisée.

Respect strict du code de la route en fin de course.

12. RAVITAILLEMENT

Autorisé dans zones définies.

Possibilité d'extension selon conditions climatiques.

13. RÉCOMPENSES

- Maillot champion
- Médailles aux 3 premiers
- Classement équipes

Présence obligatoire.

14. CONTRÔLES

Contrôle antidopage possible à tout moment.

Refus = sanction.

Contrôle matériel possible.

15. ENVIRONNEMENT

Interdiction de jeter des déchets.

Zones obligatoires prévues.

16. DISCIPLINE

Responsabilité des comités.

Sanctions possibles jusqu'à exclusion.

17. RÉCLAMATIONS

À déposer avant remise des récompenses.

Sinon sous 15 jours via comité :

Collectif national des activités vélo FSGT

14-16 rue de Scandicci

93508 Pantin Cedex

RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL FSGT CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL 2026

1. QUALIFICATION

Les sélections sont départementales. Aucune sélection régionale ou de club n'est autorisée.

Ces championnats sont ouverts aux licencié-es FSGT ayant validé leur licence avant le 1er avril 2026.

Catégories :

- Cadet·tes : né·es en 2010 et 2011
- Juniors : né·es en 2008 et 2009
- Espoirs : né·es entre 2004 et 2007
- Seniors : né·es entre 1987 et 2003
- Vétérans : né·es entre 1977 et 1986
- Super-vétérans : né·es entre 1967 et 1976
- Anciens : né·es entre 1966 et 1957
- Super-anciens : né·es en 1956 et avant

Chaque concurrent·e devra courir dans sa catégorie d'âge en 2026.

Conditions de participation identiques au règlement route (nombre d'épreuves, quotas et dérogations).

2. ENGAGEMENT

Engagements en ligne du 25 mai 2026 au 12 juin 2026.

Tarif : 14 €

Validation par le comité obligatoire.

3. TENUE

Maillot de club ou de comité obligatoire.

4. MATÉRIEL

- Casque obligatoire
- Caméras interdites
- Matériel et roues autorisés
- Vélos électriques interdits

Spécificités cadets : vélo traditionnel avec roues à rayons.

5. DOSSARDS

Présentation licence + identité.

Clôture : 30 minutes avant départ.

Caution transpondeur : 70 €.

6. DÉROULEMENT

- Départ toutes les 30 secondes
- Tirage au sort de l'ordre de départ
- Temps maintenu en cas de retard
- Interdiction de rouler à moins de 25 m d'un concurrent

7. CIRCULATION

Route ouverte en sens inverse.

Respect strict du code de la route.

8. MATÉRIEL – INCIDENT

- Changement de roue autorisé
- Changement de vélo interdit

9. RÉCOMPENSES

- Médaille aux 3 premiers
- Macaron au vainqueur

Présence obligatoire.

10. CONTRÔLES ET DISCIPLINE

Contrôle antidopage et matériel possibles.

Refus = sanction.

11. ENVIRONNEMENT

Respect des zones déchets obligatoire.

12. RÉCLAMATION

Avant remise des récompenses ou sous 15 jours via comité.

RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL FSGT CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE DE DEUX 2026

1. QUALIFICATION

Identique au CLM individuel.

Équipes composées de deux coureurs de même catégorie (ou mixte G/F).

2. ENGAGEMENT

Tarif : 28 € (2 x 14 €)

3. TENUE

Maillot identique pour les deux coureurs.

4. MATÉRIEL

Identique au CLM individuel.

5. DOSSARDS

Identique au CLM individuel.

6. DÉROULEMENT

- Départ toutes les minutes
- Tirage au sort
- Temps maintenu en cas de retard

7. INCIDENT

- Changement de roue autorisé
- Changement de vélo interdit

8. RÉCOMPENSES

Identiques au CLM individuel.

9. CONTRÔLES / ENVIRONNEMENT / RÉCLAMATIONS

Identiques au CLM individuel.

RÈGLEMENT
CRITÉRIUM NATIONAL FSGT ROUTE
ÉCOLES DE VÉLO 2026

1. PRÉAMBULE

L'organisation est placée sous la responsabilité fédérale.

Responsable de l'épreuve : Sylvie Creuzenet.

2. QUALIFICATION

Ouvert aux licencié-es FSGT avec licence validée avant le 1er juin 2026.

Catégories :

- Puceron-es : 2022-2023
- Moustiques : 2020-2021
- Poussins : 2018-2019
- Pupilles : 2016-2017
- Benjamins : 2014-2015

Épreuve individuelle par catégorie.

Engagements en ligne jusqu'au 12 juin 2026.

Tarif :

- 3 € (moustiques à benjamins)
- Gratuit pour pucerons

3. MATÉRIEL

- Casque obligatoire
- Un seul vélo par concurrent
- Développement limité selon catégories
- Caméras interdites
- Gants et chaussures obligatoires

4. DOSSARDS

Présentation licence obligatoire.

5. ÉPREUVES

Jeux d'adresse

Épreuve chronométrée avec pénalités.

Sprint

Épreuve individuelle chronométrée.

Route

Épreuve en ligne par catégorie.

Distances adaptées selon âge.

6. RÈGLEMENT TECHNIQUE

- Pénalités appliquées aux fautes
- Reconnaissance obligatoire avant épreuve
- Interdiction d'entraînement sur parcours

7. INCIDENTS

Seuls les incidents mécaniques constatés permettent un nouveau départ.

8. DISCIPLINE

Respect du règlement obligatoire.

Tout comportement inapproprié entraîne sanction.

9. CLASSEMENT

Classement par addition des points.

Classement inter-comités établi.

10. ENVIRONNEMENT

Respect des zones déchets obligatoire.

11. RÉCLAMATION

Avant remise des récompenses ou sous 15 jours.